



Commission des Statuts et Règlements et Contrôle des Mutations

SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL N° 40

Réunion restreinte du 25 février 2021

JEUNES

AFFAIRES

N° 249 – U12 – TANTAOUI Ismail

FC MORANGIS CHILLY (518656)

La Commission,

Considérant que la mère du joueur TANTAOUI Ismail n'a pas répondu, dans les délais impartis, à la demande du 18/02/2021,

Précise à l'US PALAISEAU que le FC MORANGIS CHILLY n'a effectué à ce jour qu'une demande d'accord, et que celle-ci ne suspend pas la qualification du joueur dans son club,

Par ces motifs, dit que le joueur TANTAOUI Ismail est toujours licencié « R » 2020/2021 et qualifié à l'US PALAISEAU.

N° 250 – U14 – DARGOS Enzo

FC D'ALFORTVILLE (560655)

La Commission,

Pris connaissance de la correspondance en date du 24/02/2021 du FC D'ALFORTVILLE, selon laquelle il n'arrive pas, depuis le 23/12/2020, à obtenir l'accord du club quitté, le CFFP,

Demande audit club de lui faire savoir, pour le **mercredi 03 mars 2021 au plus tard**, les raisons motivant le refus de la délivrance de son accord pour le joueur DARGOS Enzo et, s'il s'agit de raisons financières, de préciser le détail des sommes dues.

Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.

N° 251 – U13 – IZOUAOUEN Messaoud

FC D'ALFORTVILLE (560655)

La Commission,

Pris connaissance de la correspondance en date du 24/02/2021 du FC D'ALFORTVILLE, selon laquelle il n'arrive pas, depuis le 06/02/2021, à obtenir l'accord du club quitté, US ALFORTVILLE,

Demande audit club de lui faire savoir, pour le **mercredi 03 mars 2021 au plus tard**, les raisons motivant le refus de la délivrance de son accord pour le joueur IZOUAOUEN Messaoud et, s'il s'agit de raisons financières, de préciser le détail des sommes dues.

Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.

Prochaine réunion le jeudi 04 mars 2021